Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 38 (1912)
Heft: 16

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

38me Année. 25 août 1912. N° 16.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Rélargissement du quai Sina, à Vevey,* par A. Paris, ingénieur. — *A propos d'une adjudication.* — *Chronique :* L'industrie suisse des machines en 1911. — *Nécrologie* : Amédée Gremaud. – Programme de concours pour l'élaboration des plans d'un bâtiment destiné à la Caisse Hypothécaire et d'Epargne du Canton du Valais, à Sion. — Société suisse des ingénieurs et architectes. — Tunnel de Granges. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Offre et demande d'emploi.

Rélargissement du quai Sina à Vevey.

Par A. PARIS, ingénieur.

Ensuite d'un concours ouvert en 1910, la ville de Vevey reçut diverses offres pour le rélargissement du secteur de grand quai allant du rond-point Melchers à l'ancien Casino. Ces offres étaient de deux types, les unes prévoyant un quai en terre derrière empierrement jeté par barquées de Meillerie, selon le type adopté couramment au bord du lac Léman, les autres projetant une plateforme en béton armé reposant sur une rangée de pilotis couronnée par un sommier poitrail. Ces deux types étaient du reste prévus par la mise au concours, ensuite des études des ingénieurs-conseils de la ville, MM. C. Zschokke et C. Butticaz. Mais le type définitif de quai en béton armé était laissé au choix des constructeurs.

MM. Paris et Berthod, ingénieurs, ayant présenté une offre avantageuse, tant par l'économie qu'elle réalisait sur le quai en terre que par les garanties de solidité de son profil général, virent leur projet agréé et furent chargés de le mettre à exécution. L'entreprise générale fut remise à M. A. Felli, entrepreneur à Vevey, le fonçage des pieux à M. Schæfer, de Genève, et la construction de la plateforme en béton armé à MM. Lomazzi & Cortellini, entrepreneurs à Lausanne, concessionnaires du brevet Brazzola.

Le travail commença en automne 1911 par la fabrication des pieux en béton fretté (fig. 1). Ces pieux ont 5 à 6 m. de longueur, assurant une fiche de 3 m. dans le sol.

Ces pieux sont calculés tant à la charge descendante qu'au soulèvement par la vague. Ce dernier, prévu à 2200 kg. par m² pourrait à ce taux provoquer un effort d'arrachement effectif des pieux.

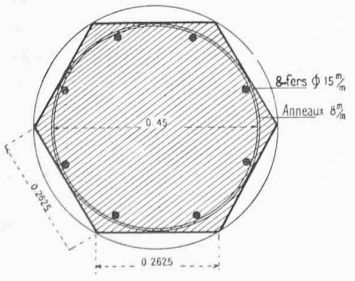

Section d'un pieu.

La résistance d'un pieu après son fonçage se calculait par la formule de Brix

$$W = \frac{h\,(R\,Q^2)}{l.\,(Q + R^2)}$$

où W est la résistance demandée au pilot, Q et R les poids du pieu et du mouton, h la hauteur de chute et l le refus obtenu. Ce refus variait naturellement beaucoup suivant le terrain rencontré. C'était la grande inconnue du problème, aucun sondage n'ayant été fait pour la mise au concours, et les pieux, moulés d'avance, ne pouvaient guère être rallongés efficacement.

Les refus, suffisamment réduits dans la partie orientale du quai, atteignirent à l'occident de l'estacade des valeurs de 10 à 12 mm., à la dernière volée d'un mouton de 1800 kg. tombant de 1 mètre environ. Ces résultats dénotaient un terrain de peu de consistance, qui se montra, à la suite des grands orages de décembre 1911, insuffisant pour assurer la stabilité de cette portion du quai. Un affaissement important, de 0.20 m. environ, qui s'y produisit à ce moment, exigea un renforcement subséquent de ce point délicat. Nos figures 9, 10 et 11 en donne le détail. Il consiste en une rangée de six pieux supplémentaires, commandés plus longs que les autres pour atteindre une couche nouvelle. Ces pieux sont coiffés d'un robuste sommier accolé à la construction primitive qu'il soulage.

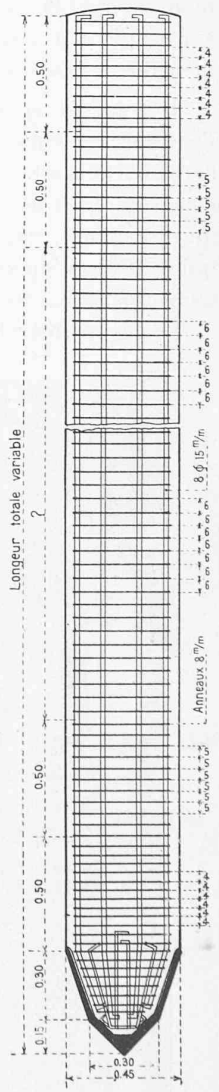

Fig. 1.
Détail d'un pieu. — 1 : 15.

Les pilotis furent foncés au premier printemps de l'année 1911. Les